

Vos questions / nos réponses

peut-on se faire soigner dans un département différent du sien?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 01/05/2017 21:04

Bonjour ,

Mon conjoint est héroïnomane, il a déjà un traitement de substitution (méthadone), il accepte de rentrer en cure de désintoxication mais souhaiterai le faire dans un autre département que le notre car il ne veut pas être en contact avec d'autre toxicomanes qu'il pourrai connaître . Est-ce possible ?

Mise en ligne le 04/05/2017

Bonjour,

Quelles que soient les raisons pour lesquelles votre conjoint préfère s'éloigner de son département de résidence, il a tout à fait la possibilité de le faire. Les soins en addictologie ne sont pas sectorisés comme ce peut être le cas en psychiatrie. Pour l'addictologie, libre à chacun de se rapprocher de l'unité de sevrage ou du service de soins résidentiels de son choix. Les soins se dérouleront dans les mêmes conditions de gratuité et de confidentialité.

Il peut toutefois arriver que les délais de prise en charge soient un peu plus long, certains services accordant une priorité aux résidents de leur département, une « préférence régionale » en quelque sorte.

Si besoin et pour faciliter les recherches, le répertoire des services spécialisés en addictologie est consultable via la rubrique « Adresses utiles » dont nous vous joignons le lien ci-dessous. Nous restons disponibles bien sûr si d'autres questions se posent. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- ["Adresses utiles"](#)